

## ARRETE n° 17-257

Portant délégation de signature du Directeur de l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L 715-3, L712-2, R 719-51 à R719-112

Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 12 mai 2014 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### ARRETE

**Article 1 :** Délégation est donnée à Monsieur Khémaïs SAANOUNI, Directeur de l'Ecole Doctorale, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents suivants :

- les attestations liées au cursus de l'Ecole Doctorale notamment d'admission, de d'inscription, de financement et de réussite,
- les arrêtés relatifs aux compléments de financement de thèse pour lesquels l'UTT mandate Campus France ainsi que la fiche d'instruction CAMPUS France correspondante,
- les arrêtés de nomination des membres des comités individuels de suivi.
- les bons de commande relevant des Sous-CR F261 « Ecole Doctorale » et F262 « doctoriales » dont le montant est inférieur ou égal à 1000 (mille) euros HT, et à condition que ces bons de commande ne fassent pas l'objet d'une demande préalable de dépassement de seuil.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée à l'article précédent, délégation est donnée à Monsieur Antoine GRALL à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents listé à l'article 1.

**Article 3 :** Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa transmission au Recteur, Chancelier des universités et sa publication sur le site de l'université. Le présent arrêté abroge l'arrêté 17-226.

**Article 4 :** La présente délégation n'a ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les délégations accordées à ce jour par le directeur de l'université de technologie de Troyes.

**Article 5 :** Toute subdélégation de signature est prohibée.

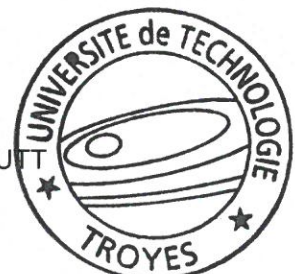
**Article 6 :** La présente délégation prend fin, au plus tard, à la fin du mandat du délégant et prend fin automatiquement en cas de cessation d'activité d'un des délégataires.

**Article 7 :** Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 23 octobre 2017

Le délégant

Le Directeur de l'UTT  
Pierre Koch



ANNEXE IV

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

<p>Cachet ou dénomination de l'organisme public :</p>	
<p>Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : <b>GRALL</b></p> <p>Prénoms : <b>Antoine</b></p> <p>Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : <b>26.10.2017</b> <b>AA17-257-</b></p>	
<p>Certifié exact, à <b>Troyes</b>..... le <b>26/10/2017</b>.....</p> <p></p> <p>(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)</p>	
<p>Certifié exact, à <b>Troyes</b>..... le <b>26/10/2017</b>.....</p> <p></p> <p>(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation) <b>Pierre KOCH</b></p>	

ANNEXE IV

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

Cachet ou dénomination de l'organisme public :	
Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) :	STANOUKI
Prénoms :	khémalis
Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :	26. 10. 2017
AR 17-257	
Certifié exact, à Troyes..... le 23/10/2017  (Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)	
Certifié exact, à Troyes..... le 26/10/2017  (Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation) PIERRE KOCH	